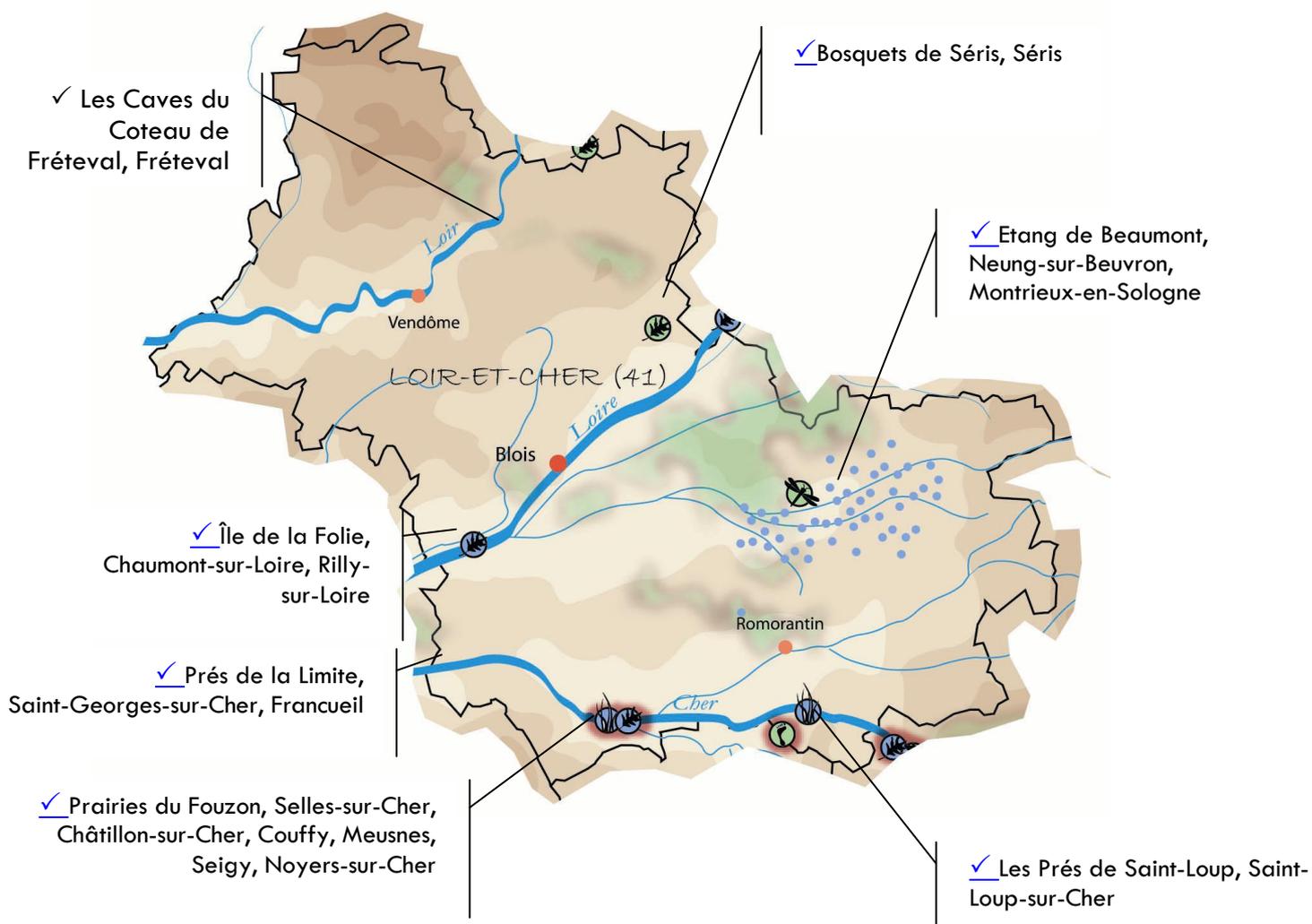


Rapport d'activités 2015

Assemblée générale – 21 avril 2016



Département du Loir-et-Cher
Délégué départemental : *Jean-Pierre Jollivet*



✓ Espaces naturels préservés

Cliquez sur le site naturel de votre choix

✓ Actions transversales ou hors site

Étang de Beaumont, Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne

Conservateur : Maurice Sempé

Conservatrice adjointe : Eva Sempé



CONNAÎTRE

Bilan à mi-parcours du plan de gestion, suivi des observations ornithologiques de l'étang et de l'évolution de la roselière restaurée

Le plan de gestion de l'Étang de Beaumont arrive à mi-parcours, il est temps désormais de faire le point : la gestion engagée est-elle bien réalisée et est-elle suffisante ? Quels sont les nouveaux enjeux naturalistes détectés au cours des récents inventaires ? Quels sont les moyens humains et financiers à mobiliser en priorité ? Autant de questions en suspens qui trouveront réponse au cours de l'évaluation à mener dans les prochains mois, notamment grâce à l'évaluation de la fréquentation du site par les oiseaux, à la synthèse des visiteurs réguliers de l'observatoire, et au suivi de la repousse de la roselière suite aux travaux de restauration des berges.



PROTÉGER

Groupe des amis de l'Étang de Beaumont (ADEB)

Suivi, avec les Conservateurs, des activités du groupe des « amis de l'Étang de Beaumont » mis en place pour fédérer les bonnes volontés autour d'un groupe informel de soutien aux actions du Cen. L'objectif est que tout un chacun puisse contribuer à la vie de ce site au quotidien, en complément des actions menées par le Conservatoire dans le cadre du plan de gestion. De nombreuses actions ont été menées par le groupe cette année contribuant à la bonne gestion et mise en valeur du site (ex : création d'un coffre de rangement du matériel, support du panneau d'entrée restauré, pose d'une échelle limnométrique, réparation de la porte de l'observatoire...).

Schéma départemental des Espaces naturels sensibles (S) Participation du Conservatoire au comité de suivi du SDENS du Loir-et-Cher avec le nouvel élu en charge de l'environnement le 30 novembre 2015.



GÉRER

Entretien de l'observatoire

Régulièrement au cours de l'année, l'accès à l'observatoire a été entretenu et les déchets ramassés. Des réparations ont été réalisées (changement de planches de la passerelle, remplacement des chaînettes et crochets aux fenêtres, bouchage de fuites...) ; elles sont, soit liées à l'usure normale de la structure, soit à des dégradations volontaires heureusement peu fréquentes.

Entretien des milieux ouverts

La prairie située en amont de l'accès à l'observatoire a été gyro-broyée de façon lourde en période automnale afin de conserver l'aspect prairial de l'espace qui commençait à être colonisé par de petits ligneux.

Nettoyage de la grille de remplissage

En queue d'étang, le fossé d'alimentation est rapidement obstrué par la végétation. Afin de permettre le libre écoulement de l'eau et limiter les inondations des terres voisines, les végétaux ont été coupés manuellement par débroussaillage et évacués du fossé.

Entretien de la roselière

Les jeunes ligneux se développant au sein de la roselière ont été arrachés afin d'éviter la fermeture de l'habitat.

Entretien des îlots

Pour la première fois depuis les travaux de 2012, les îlots présents devant l'observatoire ont été entretenus par débroussaillage.



VALORISER

Animations grand public et scolaires

Organisée par le Conservatoire :

Le conservateur et son adjointe ont proposé de nouveau trois sorties sur différentes thématiques. Elles ont toutes été menées malgré un taux de participation très faible pour deux d'entre elles avec une seule personne présente, la troisième qui a eu lieu le 25 avril a été suivie par 7 personnes.

En 2015, le conservateur de l'île de la Folie a accueilli une classe de l'école de la Ferté Saint Cyr dans le cadre l'Étoile Cyclo.

Nous avons pu rassembler 14 articles et annonces dans la Nouvelle République du Loir-et-Cher.

Organisées par nos partenaires :

La Fédération des chasseurs a organisé cette année une seule sortie sur le site le 29 avril, à destination de leur club nature, 16-17 enfants de 8-12 ans + 2 adultes,

Sologne Nature Environnement a accompagné le 21 mai une classe de 26 élèves de CE1-CE2, provenant de l'école de la Chaussée Saint Victor sur le thème des oiseaux et de la pêche aquatique dans le cadre de l'Étoile Cyclo. Le partenariat avec la bibliothèque de la Ferté Saint Cyr a par ailleurs rassemblé 10 personnes le 19 septembre.

Le 10 juin, dans le cadre d'une formation d'une semaine, l'ONCFS est passé pour étudier les oiseaux avec ses 10 stagiaires et 2 formateurs.

Le 11 juin la LPO 41 est venue avec 2 classes soit 50 élèves et 10 accompagnateurs de l'école primaire de Saint Gervais la Forêt pour observer les oiseaux de l'observatoire.

La DREAL est passée le 18 juin avec 12 de ses agents sur le site pour observer les oiseaux.

Le Club photo association des AVF de Beaugency (45190) passera le 14 octobre prochain avec 12 personnes.

Visite virtuelle

Une visite virtuelle a été mise en ligne en novembre 2015 au même titre que six autres réparties en région. Leur principe repose sur un parcours virtuel ponctué de plusieurs photos

panoramiques à 360°C. Pour chacun de ces panoramas, des éléments (faune, flore, milieux...) sont mis en exergue par le biais d'une illustration légendée, afin de souligner les richesses écologiques et particularités des sites. De véritables balades virtuelles sont ainsi possibles depuis chez soi en immersion et notamment l'Étang de Beaumont

Lien internet :

http://www.centrevaldeloire.org/images/fichiers/files/Visites_virtuelles/Visite_EtangDeBeaumont/EtangDeBeaumont.html

Prairies du Fouzon, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Meusnes, Couffy, Seigy, Noyers-sur-Cher

Conservateurs : Jean-Pierre Jollivet et Evelyne Cantone



PROTÉGER

Prospections foncières :

Les conservateurs bénévoles ont participé à la veille foncière et à la protection du site, au gré des rencontres avec les élus locaux ou les propriétaires privés.

Depuis 2011, la SAFER a été missionnée pour effectuer une prospection foncière sur des parcelles ciblées par le délégué départemental 41 du Cen, en concertation avec le Cen Loir-et-Cher. Les prospections depuis 2011 ont permis d'acquérir 23 hectares et 2 ca supplémentaires de prairies sur le territoire, dont plus de 9 hectares en 2015. La superficie totale des propriétés du Cen Centre Val de Loire s'élève donc désormais à 188,79 hectares. Cumulés avec les propriétés du Cen 41 (71,37 ha), la superficie totale gérée par les deux Conservatoires s'élève à un peu plus de 260 hectares au 01/03/2016.

Fête champêtre pour les 25 ans de partenariat avec le monde agricole : une cinquantaine de personnes a participé à une journée de rencontres autour d'un repas festif préparé à base de produits locaux et organisée par les deux Conservatoires, en présence des agriculteurs conventionnés, des élus locaux, des partenaires financiers et techniques (DREAL, Région, AELB, CD41, Chambre d'agriculture 41, ONCFS, DDT 41,...). Beau succès pour cette journée où les agriculteurs ont pu témoigner, lors des discours officiels, de leur volonté de poursuivre le partenariat avec les Conservatoires mais aussi fait part de leurs difficultés économiques réelles. Un fromage de chèvre AOP Selles sur Cher a été offert à chaque participant à l'issue de la journée, grâce au Syndicat AOP Selles-sur-Cher.

Tous les élus locaux (6 communes) ont été rencontrés en début d'année 2016 dans le cadre de l'animation territoriale. Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais et la nouvelle Communauté de communes Val de Cher-Controis ont été également contactés pour étudier la possibilité d'un contrat régional de solidarité territoriale (CRST) afin de mettre en œuvre l'étude de valorisation des Prairies du Fouzon d'ici 2018.

Le Conservatoire a participé à une réunion organisée par le syndicat du Pays de Valençay concernant le Contrat territorial de Bassin du Fouzon et le projet de suppression de seuils sur le Fouzon proches de parcelles gérées par les deux Cen. Le Cen a donc suivi le projet et émis un avis afin de garantir la pérennité du caractère humide des parcelles concernées. L'objectif était de s'assurer de la conciliation des enjeux entre l'objectif de libre circulation des poissons, impliquant la suppression ou l'aménagement du seuil, avec la préservation des zones humides et de la biodiversité du site Natura 2000 des Prairies du Fouzon.

Projet Trame Verte et Bleue du Pays

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a entrepris l'élaboration de sa trame verte et bleue. Ce travail, confié au CDPNE et à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, doit permettre de construire un programme d'actions contribuant à une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets du territoire. Le Conservatoire a contribué à la rédaction du programme d'actions en éditant quatre fiches-actions pour le programme d'actions de la TVB relatives aux inventaires scientifiques, la sensibilisation et la valorisation des Prairies du Fouzon et les plantes invasives. Ces fiches ont été rédigées en cohérence et en coordination avec le Cen 41.



GÉRER

Fauche agricole

Tout au long de l'année, des contacts ont été entretenus avec les exploitants pour répondre à leurs attentes et optimiser les partenariats. Ils ont tous été contactés par le chargé de gestion afin de faire un point sur les conventions et pour faire remonter les dysfonctionnements au Conservatoire.

Restauration de parcelles

Certaines parcelles ne peuvent encore être exploitées et sont en cours de restauration. A cet effet, elles ont été gyrobroyées pour éliminer les pousses de prunelliers. Les parcelles sont dans leur 4^e année de restauration et devraient pouvoir basculer dans le système agricole d'ici peu.

Entretien du sentier

En 2011, le Conservatoire a réalisé un sentier qui permet de longer la boucle du Cher sur la commune de Noyers-sur-Cher. Dans l'objectif de le maintenir en bon état pour permettre la fréquentation du public, un débroussaillage manuel, une coupe des bois dangereux ainsi qu'un entretien léger ont été réalisés.

Entretien de la signalétique

La parcelle d'implantation du panneau d'information du site et l'espace prévu pour le stationnement des visiteurs ont été entretenus en partenariat avec la commune de Couffy. Le panneau d'information actuellement vétuste sera remplacé très prochainement avant d'être entièrement remis à jour dans le cadre du projet de valorisation du site prévue en 2018.

Chantier d'automne

Dans le cadre de l'opération nationale, initiée chaque année par la fédération des Conservatoires d'espaces naturels, les deux Cen de Loir-et-Cher et de la région Centre-Val de Loire et le Foyer rural de Couffy se sont associés le 3 octobre toute la journée pour un chantier de bénévoles ayant pour but de rouvrir en chemin communal à l'abandon depuis une dizaine d'années. 15 participants ont répondu présents.



VALORISER

Fête « Au cœur des prairies »

En 2015, la fête s'est déroulée le week-end du 24-25 mai dans le cadre de la Fête de la nature. Le Foyer rural de Couffy, le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, la Société d'Histoires Naturelles du Loir-et-Cher, Loir-et-Cher Nature et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire ont proposé, le samedi une sortie photographique et le dimanche, des balades thématiques le matin et une balade sur la gestion des prairies l'après-midi. La fréquentation sur chaque journée est estimée à 75 personnes environ.

Plaquette de présentation du site

Une plaquette de présentation grand public a été réalisée. Cette plaquette est temporaire jusqu'à la création du projet global d'aménagement. Un Éduc-tour fut organisé le 23 avril, l'objectif étant de diffuser largement la plaquette mais aussi de permettre aux participants de suivre une animation afin de mieux répondre aux questions des visiteurs qu'ils pourraient poser sur cet espace protégé.

Animations grand public et scolaire organisées par le Conservatoire

Le 20 septembre, notre conservatrice a organisé, en partenariat avec la Société d'Histoires Naturelles de Loir-et-Cher, une animation nature sur le thème des plantes du regain et des plantes aquatiques : 10 participants.

Cette année fut l'occasion de réaliser de nouveau un projet pédagogique de plusieurs séances (en classe et sur le terrain) dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille avec les élèves de la classe de CM2 de l'école primaire de Couffy. La restitution sous forme d'une petite exposition a eu lieu lors de la fête « Au cœur des prairies ».

7 articles et annonces dans la Nouvelle République 41 ont été publiés tout au long de cette année, on peut y ajouter aussi un article dans le Petit Solognot et un dans Horizons pour la manifestation des 25 ans de partenariat.

Ile de la Folie, Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire

Conservateur : Philippe Henry



PROTÉGER

Les maires des deux communes ont été rencontrés le 31 mars en amont de la réunion publique de présentation du plan de gestion du site qui a eu lieu le 4 novembre.



GÉRER

Entretien des sentiers et espaces d'accueil

Un entretien régulier des sentiers a été réalisé. Il consiste à tondre les bords des chemins, supprimer les branches basses ou cassées, couper les arbres qui pourraient s'avérer dangereux pour le public et ramasser les déchets. L'aire de stationnement a également été entretenue au cours des interventions réparties sur les saisons printanière et estivale.

Maintien de clairières

Les clairières forestières, sources de biodiversité offrant une ressource alimentaire pour de nombreux insectes ont été entretenues manuellement par fauche avec ramassage du produit de la coupe. Majoritairement entretenue tous les 2 ans, la partie où la végétation est la plus dynamique est, en revanche, gérée annuellement.

De plus, ce secteur a été cette année le support pour le premier chantier « inter CGE ». Cette opération a permis de restaurer certains secteurs et ainsi d'agrandir la surface de ces clairières.

Maintien des prairies

Les prairies situées sur la pointe amont du site sont entretenues par rotation tous les 3 ans. Chaque année, un tiers de la surface est gyrobroyé afin de conserver le milieu ouvert. Cette action permet de diversifier les habitats tout en conservant des milieux favorables aux insectes mellifères dont certains ont un stade larvaire associé à la forêt alluviale.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

Le Conservatoire a proposé une animation sur la découverte des arbres (la dendrologie), le 27 juin. Les cinq participants ont été intégralement « mangés » par les moustiques. Présence en début d'animation d'un journaliste de la Nouvelle République.

Organisées par nos partenaires :

Deux randonnées dont une pédestre (Randonnées Vallée de Loire Sud de Candé sur Beuvron) en avril et une autre en VTT (Mairie de Mosnes) en septembre ont été organisées pour 105 personnes au total pour les deux manifestations.

La Société d'Histoires Naturelles 41 et le Cen 41 ont organisé une sortie chacun sur le thème des champignons, l'une en juin et l'autre en octobre, ces animations ont été suivies par 47 participants.

Le 5 décembre, le Cen 41 a organisé un chantier participatif réunissant quatre personnes sur leur parcelle, afin de redonner un peu de lumière à la source de la Folie en enlevant de la ronce, en étêtant la vieille trogne de peuplier, en bûcheronnant et en créant quelques nouveaux têtreaux.

La Maison de la Loire 41 a emmené sur notre site 40 personnes du Club de randonnée d'Amboise en avril.

Animations scolaires

Organisée par notre conservateur de site :

Deux animations réalisées sur le site, dans le cadre d'« Etoile cyclo » : 55 élèves de l'école primaire de Pocé-sur-Cisse et Saint-Julien-de-Chedon.

L'association Millière Raboton a, quant à elle, mené une animation en alternance sur notre site et sur son bateau pour 48 élèves de l'école Notre-Dame de Questembert.

De la même manière que pour l'Étang de Beaumont, une visite virtuelle a été mise en ligne.

http://www.cen-centrevaldeloire.org/images/fichiers/files/Visites_virtuelles/Visite_IleDeLaFolie/IleDeLaFolie.html

Les Prés de la Limite (Saint-Georges-sur-Cher- dépt 41, Francueil- dépt 37)

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

Entre 2014 et fin 2015, le Cen a acquis 14,046 hectares de parcelles supplémentaires composées d'une magnifique roselière, de prairies et boisements contigus au site, sur la commune voisine de Francueil (dépt 37), permettant d'atteindre la surface totale de 19,90 hectares en propriété foncière à ce jour.



GÉRER

La parcelle est désormais gérée par un agriculteur de la commune. Une fauche agricole a donc eu lieu le 21 juin 2015. La parcelle de peupliers a quant à elle été exploitée. C'est ainsi un peu plus de 0,8 ha qui a pu être restauré dans l'optique de convertir l'espace en prairie humide dans les 5 ans à venir. Un prêt à usage gratuit sera proposé à l'agriculteur concerné cette année.



VALORISER

Animations grand public

Le Conservatoire, en partenariat avec la Société d'Histoires Naturelles de Loir-et-Cher, représentée par Evelyne Cantonne, a organisé le 25 avril une animation sur la botanique : 10 personnes dont 2 enfants ont pu la suivre.

Les Prés de Saint-Loup (Saint-Loup-sur-Cher)

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Dans le cadre de la rédaction de la notice simple de gestion, le site a fait l'objet d'une cartographie des habitats.



GÉRER

Des travaux de gestion agricole des prairies par fauche avec exportation ont été réalisés par l'exploitant, M. Marier. La convention de mise à disposition liant l'exploitant et le Conservatoire est arrivée à terme. Ayant déjà été renouvelée deux fois, un prêt à usage sera proposé à M. Marier pour l'année 2016.

Une convention de chasse sur le site a été signée avec M. Lamy. Trois journées ont eu lieu entre

octobre et décembre. Il n'y a pas eu d'interventions aux mois de janvier et de février.

Les Bosquets de Séris (Séris)

Conservateur : à pourvoir

Pas d'activité sur ce site en 2015.

Les Caves du Coteau de Fréteval (Fréteval)

Conservateur : à pourvoir

La famille franco-iranienne Irampour, propriétaire de terrains et cavités tous situés sur les coteaux dominant le Loir à Fréteval, a souhaité s'investir dans une démarche environnementale. C'est ainsi qu'elle a choisi de les confier aux fonds de dotation des Conservatoires. Suite à la signature du don le 14 décembre 2015 à Thoiry (Yvelines), le Cen Centre-Val de Loire disposera bientôt de la délégation de gestion pour mettre en œuvre des actions de protection de trois cavités en faveur des chiroptères.

Actions transversales ou hors site



CONNAÎTRE &



PROTÉGER

Diagnostic écologique du « Val des îles anciennes »

Un travail de terrain a porté en 2014 sur la cartographie des habitats naturels d'un ensemble de milieux ligériens sur un tronçon de 13,5 km de Loire situé entre la confluence de l'Ardoux à Saint-Laurent-Nouan en amont et la confluence de la Tronne à Cour-sur-Loire en aval.

Cet ensemble s'être trouvé dégradé au fil du temps par des activités humaines au premier rang desquelles les extractions de granulats, mais dont les potentialités de renaturation, spontanée ou dirigée, sont fortes.

Dans ce contexte, on peut distinguer six « îles » anciennes, pour la plupart encore ainsi dénommées sur les cartographies actuelles : île d'Avaray, île de Nouan, île de Muides, île de Saint Dyé, île basse, île de Montlivault.

En 2015, le Conseil scientifique et le Conseil d'administration ont validé la démarche de positionnement du Cen sur ce territoire : la recherche d'un conventionnement avec le service gestionnaire du fleuve (DDT subdivision fluviale) a été menée (convention de superposition d'affectation) et le Cen est dans l'attente d'une réponse officielle d'accord de gestion. Une réunion a été organisée avec le service de la DDT fluviale début 2016 permettant de préciser les modalités de gestion envisagées pour élaborer la convention.



VALORISER

Fréquence Grenouille

Cette année, seul le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher a participé à cette manifestation nationale le 11 avril, avec seulement 3 personnes.

Soirée Loire nature

En 2015, quatre manifestations ont été proposées dans le Loir-et-Cher dans le cadre de cette manifestation nationale :

- Une descente crépusculaire du fleuve en canoë par la Maison de la Loire du Loir-et-Cher et Val des Châteaux Canoë Kayak a été organisée, 10 personnes sont venues découvrir la Loire par ce moyen.
- L'Observatoire Loire de Blois, a proposé deux animations, l'une à la Chaussée Saint Victor qui a du être annulée pour faute de participants et l'autre sur Blois, qui elle a eu lieu avec 16 personnes.
- Le Cen 41, en partenariat avec Loir-et-Cher Nature, a proposé une sortie sur les oiseaux de Loire pour 48 personnes.

Pour ces deux actions, quatre annonces ont été publiées dans la NR 41.

Communication générale

Comme précédemment, les sites gérés par le Conservatoire ont été intégrés au guide pratique 2015 publié par le Comité Départemental du Tourisme du Loir-et-Cher et sur le site internet de la Région.

Le Cen a de nouveau participé aux bourses touristiques organisées par l'Agence de développement touristique 41 à Salbris et Chailles afin de diffuser le plus largement possible son calendrier des balades nature 2015.

GRAINE Centre

Participation aux Rencontres régionales des acteurs de l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire qui ont eu lieu cette année les 9, 10 et 11 octobre dans le Loir-et-Cher au Plessis-Dorin sur le thème « Nature et jeunesse, en temps de loisirs ».

Co-pilotage avec une administratrice du Graine Centre du magazine la Luciole hors-série sur le thème des activités nature.



PROTÉGER



Natura 2000

Le Cen Centre-Val de Loire a été choisi par la DREAL en tant qu'animateur des sites Natura 2000 de la Loire en Indre-et-Loire, la Loire en Loir-et-Cher, la Loire dans le Loiret ainsi que les prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher pour la période 2015. L'animation de ces sites faisait l'objet d'une procédure de marchés publics.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410001 « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » et site Habitats FR2400565 « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers »

Sur la période 2014 - 2015, Le Cen Centre – Val de Loire est désigné par l'Etat pour assurer l'animation conjointe sur les sites Natura 2000 de la vallée de la Loire dans le Loir-et-Cher : ZPS « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » (depuis 2009) et ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers » (depuis 2009). L'enjeu prioritaire d'intervention sur le site est la réouverture du milieu : des prairies et pelouses ou des îlots et grèves sableux.

Le périmètre concerne 22 communes du département, réparties sur l'ensemble du linéaire de la Loire (soit 70 km). Les documents d'objectifs sont validés et les sites sont gérés depuis 2010, par une seule et unique instance de concertation. Le programme d'animation est structuré sur la base des actions déjà engagées les années précédentes, d'une volonté de mieux intégrer les objectifs Natura 2000 en amont des projets d'aménagement en bord de Loire, et de renforcer l'implication locale des acteurs en faveur des enjeux et des objectifs Natura 2000.

La communication autour de Natura 2000 a été effectuée tant envers les principaux acteurs de l'aménagement de la Loire (collectivités locales, Mission Val de Loire), que le grand public (mise à disposition de l'exposition Natura 2000, Newsletters Expli'Sites et Natura 2000). L'information passe également par le biais de la mise en cohérence des politiques publiques avec les objectifs Natura 2000 : échanges réguliers avec la DDT fluviale pour la prise en compte de Natura 2000 dans la gestion du lit de la Loire, participation aux différentes étapes (ateliers techniques, comité technique) de l'élaboration du plan de paysage de la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys, veille continue sur les projets sur le territoire.

À l'heure actuelle, la nouvelle programmation relative aux fonds européens prévue n'a pas permis d'envisager de nouveaux contrats Natura 2000 en 2015. Une subvention a été accordée par la DREAL Centre-Val de Loire à la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys, pour poursuivre l'entretien d'une prairie mésophile sur la commune de Veuves dont l'action a été financée entre 2012 et 2014 par un contrat Natura 2000. Les travaux devraient

être réalisés en début d'année 2016.

Suite à l'avis favorable émis en début d'année au Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) interrégional « Vallées de la Loire et de l'Allier », l'année 2015 a été consacrée à sa mise en œuvre. L'animatrice était chargée de sa coordination. Un nouveau projet a été déposé en novembre pour la campagne 2016.

Ainsi onze MAEC localisées ont été construites collectivement avec les partenaires sur la base des MAET existantes, visant la gestion et l'entretien des prairies et pelouses des bords de Loire. En complément, les trois grands types de MAEC « système » ont également été ouverts sur le territoire (Grandes cultures, Polyculture – élevage, Herbager et pastorale). Certaines adaptations sont prévues par le département, avec une volonté forte de garder la cohérence dans les mesures proposées. Ces MAEC répondent aux objectifs suivants : conserver la biodiversité floristique et faunistique et la qualité du paysage ligérien, réduire la pollution des eaux (surfaces et souterraine) et maintenir un bon fonctionnement des hydrosystèmes, prévenir les risques d'inondation, enfin soutenir les pratiques agricoles favorables à l'environnement et accompagner les changements de pratiques.

Le territoire d'intervention s'étend, et ce sur chaque département concerné (Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Loiret), bien au-delà des seuls sites Natura 2000 pour permettre de maintenir une cohérence écologique mais aussi pour répondre aux besoins du nouveau dispositif MAEC système pour lesquels « 50% au moins de la SAU de l'exploitation doit être située sur un ou plusieurs territoires en année 1 pour être éligible ». Le territoire concerne 260 000 ha et 185 communes entièrement ou partiellement comprises dans le périmètre. 65 % sont des espaces agricoles et 20 % de milieux naturels/forêts (sources CLC 2000). Au sein de ce territoire, nous avons distingué : « un périmètre d'action prioritaire » sur lequel les MAEC localisées pourront être contractualisées et un « périmètre d'action élargi » qui concerne uniquement les exploitants souhaitant s'engager dans une MAEC système.

L'élaboration et la mise en œuvre du projet ont été permises grâce à une concertation et une mobilisation forte des partenaires du projet. Plusieurs groupes de travail (23 février, 27 avril, 12 mai, 28 octobre) ont ainsi été organisés par le Cen Centre-Val de Loire auxquels étaient invités l'Agence de l'eau, la DREAL Centre – Val de Loire, les Chambres départementales d'agriculture (du Loiret, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, de la Nièvre, du Cher). Les rencontres étaient organisées en majorité au siège du Conservatoire à Orléans, qui reste le lieu le plus central pour l'ensemble des participants. Si le projet intègre le département du Loir-et-Cher, il a été décidé dès le départ de n'ouvrir le territoire à la contractualisation qu'en 2016. Ainsi aucune animation spécifique sur les MAEC n'a eu lieu sur la zone.

Une réunion régionale des animateurs Natura 2000 s'est tenue le 20 février 2015 à Orléans, organisée par la DREAL Centre-Val de Loire. La concertation avec les Services de l'État maintenue tout au long de l'animation a permis un bon fonctionnement du dispositif. Néanmoins, il semble nécessaire de prévoir de renforcer les actions (sensibilisation, intégration dans les politiques publiques) voire d'identifier de nouvelles pistes d'actions (préservation et gestion des milieux et des espèces) pour accroître la prise en compte des enjeux liés aux sites Natura 2000 sur le territoire.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR 2410015 « Prairie du Fouzon » et Site Habitats FR 2400561 « Vallée du Cher et coteaux, forêts de Grosbois »

Dans la continuité de l'élaboration du Document d'objectifs Natura 2000 « Oiseaux » validé en juin 2009, le Conservatoire assure l'animation conjointe des sites Oiseaux « Prairies du Fouzon » et Habitats « Vallée du Cher et coteaux, forêts de Grosbois ».

- Suivi des parcelles sous contrats et des travaux réalisés fin 2014. Montage d'un contrat Natura 2000 fin 2015 pour un propriétaire. Une fiche technique de suivi de travaux a été réalisée pour chaque contrat.
- Réflexions sur les modalités d'entretien des parcelles restaurées entre 2012 et 2013, chiffrage des coûts d'entretien pour 2015. Tous les travaux ont pu être reconduits sur les parcelles contractualisées fin 2015. Les prairies ont donc fait l'objet de trois années d'entretien à ce jour.
- MAEC : réponse à l'appel à projet 2015 effectué et suivi avec la Chambre d'agriculture 41 en accompagnant les agriculteurs dans leur démarche de contractualisation. Le 3 avril, une réunion d'information a été organisée par la Chambre d'agriculture et le Conservatoire auprès de tous les agriculteurs et une permanence a été tenue le 6 mai afin de les rencontrer. Cette permanence tenue par la Chambre d'agriculture a permis aux agriculteurs de choisir la mesure la plus adaptée à leur exploitation et de localiser leurs parcelles qu'ils souhaitaient engager.

Bilan	10 agriculteurs engagés
	188,24 ha contractualisés, via 2 mesures sur la gestion des prairies de fauche (à partir du 20 juin et 14 juillet)
	1,96 ha de prairies seront fauchés à partir du 14 juillet

Au total depuis 2012, 350 hectares de prairies engagées pour 16 agriculteurs.

- Rencontre avec les élus locaux et partenaires :

Communauté de communes Val de Cher-Controis – M. Brault- Président et M. Henriot, responsable du service technique et M. Dumont-Dayot qui a suivi le contrat Natura 2000 sur Seigy – 13/01/2015

Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais – M. Jean-Marc Norbert –animateur du Pays – 16/01/2015

Mairie de Selles-sur-Cher – Monsieur le Maire : M. Monchet et son adjoint : Bruno Bernard– 16/01/2015

Mairie de Couffy : Monsieur le Maire : M. Epiais et son adjoint : Patrice Brault – 13/01/2015

Mairies de Meusnes et de Couffy : MM les Maires M. Epiais et M. Sinson – 10/02/2015. Très intéressé par les informations apportées, le maire de Couffy a désiré participer à une seconde réunion avec l'animatrice Natura 2000 à l'occasion du rendez-vous avec le maire de Meusnes.

Mairie de Châtillon-sur-Cher- Monsieur le Maire –M. Julien. 16/02/2015

Mairie de Seigy – Monsieur le Maire : M. Boire – 10/02/2015

Mairie de Noyers-sur-Cher – Monsieur le Maire : M Sartori – 10/02/2015